



Union nationale
des industries de
**l'Ameublement
français**

Communiqué de presse

Les bons résultats 2016 du marché du meuble encouragent les activités sociales et environnementales de la filière française

Paris, 2 février 2017 - Après la reprise enregistrée en 2015, **le marché du meuble enchaîne avec un deuxième exercice positif pour la première fois depuis 2011. L'activité est ainsi en croissance de 2,3%, soit une progression légèrement inférieure à celle enregistrée lors de l'exercice précédent.**

Le marché domestique regagne ainsi près de 220 millions d'euros et s'établit à 9,56 milliards d'euros, soit la valeur qui était la sienne en 2012. Le pic d'activité de 2011 à 9,84 milliards d'euros demeure encore loin. Pour atteindre un tel résultat à la fin de l'année 2017, le marché devra trouver les solutions pour redynamiser son activité et développer sa croissance à hauteur d'au moins 3%.

L'année 2016 aura constitué un exercice à deux vitesses pour le secteur du meuble. Le marché a en effet peiné à maintenir ses ventes sur le deuxième semestre, après pourtant un premier semestre comme il n'en avait plus connu depuis dix ans. **La reprise est perceptible sur la plupart des segments de produits et la literie, la cuisine et les meubles rembourrés restent les principaux moteurs du marché :**

- **Le segment literie se porte bien en 2016 avec une progression de 5,5%.** La croissance est au rendez-vous chez les enseignes spécialisées comme dans la grande distribution ameublement.
- **La cuisine joue encore les premiers rôles en 2016 et enregistre une progression de ses ventes de 3,7% sur l'exercice.** La reprise du marché de l'immobilier cette année entretient le retour à la croissance enregistré en 2015, surtout du côté des spécialistes cuisine qui voient leurs résultats s'envoler. Les résultats de la grande distribution progressent également, dans des proportions moindres.
- **Progression également du côté du meuble rembourré qui enregistre une croissance de son activité de 1,5%.**
- **Même s'il est également en croissance, le segment du meuble meublant se situe en retrait des segments précédents avec une croissance de 1 % en 2016.** Seules quelques enseignes parviennent à se distinguer sur ce segment, notamment parmi les acteurs de la vente en ligne.
- **Le meuble de jardin affiche lui aussi une légère progression sur l'année qui vient de s'écouler de l'ordre de 0,6%.**
- **L'année 2016 aurait pu être celle de la reprise pour le meuble de salle de bains après un début d'exercice positif. L'activité recule néanmoins légèrement de 0,4%.**

Des politiques sociales dynamiques et ambitieuses au service de l'emploi

En France, **la filière ameublement emploie 120 000 salariés : 45 000 sont employés dans l'industrie, 15 000 dans l'artisanat, et 60 000 dans la distribution.** Tant en fabrication qu'en distribution, la filière se caractérise toujours par une **nette prédominance de TPE/PME.** Pour pérenniser et développer leurs activités, **fabricants et distributeurs français d'ameublement font face à d'importants défis, au premier rang desquels l'appropriation des nouvelles technologies digitales.**

Côté distribution, la FNAEM a ainsi signé 7 accords ou avenants avec les partenaires sociaux au cours des derniers mois. Tous étendus, ces accords de branche visent à accroître la formation des salariés des magasins, améliorer leurs couvertures sociales, ou encore renforcer le dialogue social au sein de la branche et des magasins. **Les distributeurs français d'ameublement se sont engagés à procéder à 40 000 recrutements jusqu'à fin 2018,** dont 90% minimum en CDI. Pour faciliter cet effort d'embauche, **une bourse sectorielle nationale à l'emploi sera mise en ligne dès mi 2017.** Enfin, **les distributeurs consentent d'importants efforts en matière de formation** pour adapter leurs salariés aux mutations du secteur.

Côté fabrication, depuis 2015 l'Union nationale des industries de l'Ameublement français a signé 12 accords collectifs avec les partenaires sociaux. **Deux Certificats de Qualification Professionnelle Ameublement (CQPA) ont été créés en 2016 pour que les compétences qui relèvent de l'économie circulaire soient intégrées aux entreprises. De nouveaux CQPA spécifiques au secteur sont à l'étude, en particulier dans les métiers périphériques de la production.** Pour optimiser le **management dans les entreprises qui nécessitent un encadrement mieux formé,** l'Ameublement français a lancé la création de CQPA Animateur d'équipe et Chef d'atelier et mettra en place des **formations spécifiques pour leurs salariés chargés de l'export et des secteurs marketing et vente.** Pour soutenir financièrement ces formations, le conseil d'administration de l'Ameublement français a voté une **contribution exceptionnelle de 0,5 % pour la formation.**

Des engagements environnementaux importants

En à peine plus de trois ans, **fabricants et distributeurs de meubles sont parvenus à tenir les ambitieux objectifs environnementaux qui leur étaient assignés dans le cadre du Grenelle de l'environnement.**

Plus de 400 000 tonnes de déchets d'ameublement sont annuellement collectées par des éco-organismes, via un réseau de plus de 3700 points de collecte. **En 2016, pas moins de 180 millions d'euros ont injecté dans la filière par les fabricants et les distributeurs** pour permettre la collecte, le recyclage et la valorisation des meubles en fin de vie, des montants en augmentation constante depuis 2013. **Rapporté à la taille économique de la filière meuble (2% de 9 milliards de CA HT) et à sa courte existence (trois ans), cet effort demeure bien supérieur à ceux exigés des autres secteurs d'activité.**

Enfin, **fabricants et distributeurs français d'ameublement travaillent depuis plusieurs mois à l'élaboration d'un projet d'étiquetage des produits d'ameublement sur leurs émissions en polluants volatils,** un projet initié par le ministère de l'Environnement qui pourrait aboutir dans les prochains mois et dont l'objectif est de parvenir à une meilleure information du consommateur. A partir de 2020, les meubles pourraient ainsi afficher une étiquette permettant aux consommateurs d'apprécier l'impact de leurs produits d'ameublement sur la qualité de leur air intérieur.

A propos de la FNAEM

La Fédération française du négoce de l'ameublement et de l'équipement de la maison est depuis 2002 l'unique organisation professionnelle représentant au niveau national la branche du négoce de l'ameublement.

Elle rassemble aujourd'hui plus de 3 000 points de vente, dont les parts du marché national de l'ameublement sont estimées à environ 80%. La FNAEM réunit tous les types de distribution : les principales enseignes et groupements de magasins spécialisés dans l'ameublement et l'équipement de la maison, opérant au niveau national ainsi qu'une large majorité de négociants affiliés ou indépendants, regroupés au sein d'une trentaine de Chambres régionales.

Pour en savoir plus : www.fnaem.fr

A propos de l'Ameublement français

Organisation représentative des fabricants de l'Ameublement français, l'Union nationale des industries de l'Ameublement français fédère tous les acteurs de l'aménagement et de l'ameublement des espaces de vie. Le projet sectoriel de l'Ameublement français, intitulé « Ambitions 2016-2021 », a reçu le soutien du Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique en juin 2016.

Ce document définit trois axes stratégiques pour les cinq prochaines années :

- gagner en compétitivité ;
- s'approprier la demande en France et à l'étranger, en s'appuyant sur l'image de marque de l'Ameublement français ;
- construire de nouveaux « business models », par l'intégration de toutes les étapes de la chaîne de valeur et des offres de service.

Adhérent à l'Alliance Industrie du Futur, l'Ameublement français ambitionne de devenir un secteur exemplaire de la nouvelle France industrielle.

Pour en savoir plus : www.ameublement.com

A propos de l'IPEA

L'IPEA, Institut de Prospective et d'Etudes de l'Ameublement, est une association 1901. Sa mission est:

- de réaliser, publier et commercialiser toute statistique, étude quantitative et prospective sur les marchés de l'ameublement, de l'équipement de la maison et de l'habitat,
- d'étudier et d'engager toute action concourant à une meilleure connaissance de l'évolution de ces marchés et de leurs perspectives.

En 2016, l'IPEA a réalisé plus de 20 000 enquêtes consommateurs sur leurs achats et leurs attitudes et a suivi les ventes de tous les acteurs du marché grâce à ses panels.

Pour en savoir plus : www.ipea.fr

Contacts presse Cohn & Wolfe :

Amandine Pesqué

Tél : + 33 1 49 70 43 82

Email : amandine.pesque@cohnwolfe.com

Floriane Chavigneau

Tél : + 33 1 49 70 43 59

Email : floriane.chavigneau@cohnwolfe.com